

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

1

Y.P.

24 -11- 1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.F./ 5257022 / Dossier pédagogique 1038

OBJET : DOSSIERS PÉDAGOGIQUES RÉGIME 1
----- Unité de formation : PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DESTINÉES AU PERSONNEL D'EXECUTION
DES SOCIÉTÉS DE GARDIENNAGE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 842701021C1
Etablissement : INSTIT PROV SUPÉRIEUR DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES
----- RUE DE LA BRUYÈRE, 151
6001 MARCINELLE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration


F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (tél:02/238.86.54)

Code: 8427 01 V 2 1 C 1

10. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre total de périodes
Visites guidées	PP	40
Expression orale et écrite - Communication	CT	60
Initiation à la lecture de textes juridiques	CT	30
2. Part d'autonomie

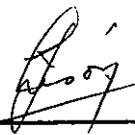
Total des périodes		130

Code
L
BIB
✓

<p>11. Date de la proposition : 24 février 1994 Signature du : Représentant du pouvoir organisateur subventionné,</p> <p style="text-align: center;">Le Directeur Général,  J. FALCINELLI</p>	<p>Transmis par le réseau le :</p>
---	--

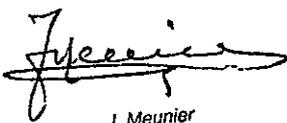
12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Neant.

Date : *16/12/94* Signature :  **J. LISON**
INSPECTRICE

13. DECISION : ~~ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD~~
Motivation de la décision :

Date : **18 NOV. 1994** Signature :


J. Meunier
Administrateur Pédagogique

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

La présente unité de formation vise à préparer les étudiants aux épreuves destinées au personnel d'exécution des sociétés de gardiennage, prévues par le Ministère de l'Intérieur. Cette unité de formation vise plus particulièrement à leur donner les moyens de satisfaire aux critères de réussite de ces épreuves dans le domaine de l'expression, orale et écrite, de la compréhension de l'organisation et du fonctionnement des tâches de gardiennage et de prévention et de l'étude des textes légaux relatifs au gardiennage.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Pour être admissible dans cette unité de formation, le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française pour :

A. Lire et comprendre tous les textes d'un niveau de langue courante. Le candidat sera donc capable :

- de répondre à des questions de compréhension;
- d'exprimer le contenu essentiel du message ainsi que l'intention de l'auteur;
- de retrouver rapidement une information;
- d'utiliser les livres de références.

B. S'exprimer :

a. oralement : l'étudiant doit être capable de choisir un niveau de langue approprié à la situation de communication pour :

- demander des explications;
- répondre à ce qui est demandé;
- répéter fidèlement une information;
- interpréter et expliquer une information;
- lire un texte;

b. par écrit : l'étudiant doit être capable :

- d'écrire des textes de niveau de langue courante avec une orthographe correcte, une ponctuation cohérente, en coupant correctement les mots, en structurant correctement;
- d'écrire un récit, une description;
- de rédiger un questionnaire;
- d'écrire les informations données par une carte, un plan, un schéma, ...
- d'employer les mots de liaison et les pronoms à bon escient;
- d'identifier les mots appartenant à une même famille et à un même champ sémantique;
- de trouver des synonymes et des antonymes.

Par ailleurs, dans le domaine des mathématiques, le candidat doit faire la preuve d'une maîtrise suffisante des capacités suivantes :

- Transformer des formules en isolant un élément dans une égalité;
- Simplifier des expressions;
- Factoriser des expressions dans des cas simples;
- Calculer des puissances et des racines carrées;
- Résoudre une équation du premier degré à une inconnue

2. La possession d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur ou d'un titre de promotion sociale équivalent tient lieu de preuve de la maîtrise des capacités énumérées ci-dessus.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION.

1. Visites guidées :

L'étudiant sera capable :

- d'appréhender, à l'occasion des visites effectuées, l'importance d'un service de gardiennage et de sécurité dans une entreprise, une société, une institution.
- d'analyser et de décrire le système de gardiennage et de sécurité des entreprises, des sociétés, des institutions visitées : organisation, méthodes de surveillance, analyses des réactions à des situations données, contraintes matérielles, agencement de l'espace, rôles et limites de l'action de l'agent de sécurité, ...
- d'établir un rapport consécutif à chaque visite et de le présenter en groupe.

2. Expression orale et écrite - Communication :

L'étudiant sera capable :

- de restituer les notions élémentaires de la théorie de la communication dans ses aspects relationnels et techniques. (verbal, non-verbal, feed back, etc)
- d'analyser des situations mettant en évidence les problèmes de communication.
- de proposer des solutions à ces problèmes et des moyens de rendre la communication plus efficace.
- de décoder les attentes du récepteur.
- d'examiner comment aborder une personne, comment lui communiquer des consignes contraignantes, comment l'interroger de la manière la plus efficace tout en respectant ses droits.
- de comprendre des textes écrits relevant de sa formation professionnelle.
- de rédiger des propos recueillis sans déformer le sens du message.

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION (suite et fin).

- de maîtriser les techniques de la prise de notes et du rapport.
- de participer à des débats, des discussions de groupes, des jeux de rôle sur des sujets de société, de morale, de justice, etc. Voici, à titre indicatif, quelques sujets possibles : l'honnêteté, le respect de la loi, des droits de l'individu, le sens des responsabilités, le comportement social, la vie privée, etc.

3. Initiation à la lecture de textes juridiques :

L'étudiant sera capable :

- d'aborder un texte juridique en en repérant les différentes parties et structures et les mécanismes.
- de comprendre un texte juridique en se basant sur l'analyse du style, du vocabulaire, de la syntaxe et en développant une méthode de lecture de ce genre de texte.
- d'utiliser correctement le code grâce aux tables des matières, aux index, etc.

Ces capacités seront atteintes grâce à la lecture de textes juridiques en rapport avec la profession d'agent de sécurité; on abordera notamment les notions d'égalité, de liberté, de respect de la propriété privée, de légitime défense, etc.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

L'étudiant sera capable de :

- Se situer et se mouvoir plus aisément dans un contexte professionnel.
- S'exprimer sans déformer les sens des messages, à l'oral et à l'écrit.
- Situer l'importance et le rôle de la prévention et de la sécurité.
- Maîtriser une méthode de lecture facilitant la compréhension des textes juridiques.
- Adopter des comportements adéquats face à des situations susceptibles d'être vécues dans le cadre d'une activité de surveillance et de prévention.
- Analyser une réaction donnée afin d'en évaluer les conséquences, l'efficacité.

Le candidat devra prouver qu'il a pris conscience de l'ensemble de ces capacités terminales.

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Enseignants pour chaque cours de l'unité de formation.